ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1408 - 30 juin 1995 - prix : 9 F

Défendons les droits des femmes et les droits des travailleurs

PAS D'AMNISTIE POUR LE CAPITALISME !

Plan Chirac - Juppé

Toujours plus d'impôts... pour les travailleurs

M 6189 - 1408 - 9,00 F

SOMMAIRE

3 – **L'éditorial d'Arlette Laguiller**

Leur société

4 – RMI : c'est encore de trop ?
– Budget militaire : des milliards dépensés pour rien
5 – Le « plan-emploi » de Juppé
– Plus d'impôts pour les travailleurs
7 – Le cinéma du sommet de Cannes
– La Ville de Paris vend ses logements de luxe
10 – La grève de l'audiovisuel public

Politiciens

6 – Les maires du FN et la « préférence nationale »
– Boycotter le FN, ou le combattre réellement ?

Dans le monde

8 – Haïti : des élections pour la galerie
– Algérie : le terrorisme du FIS et celui du pouvoir
9 – Afrique : un an après la dévaluation du franc CFA, des conséquences dramatiques
16 – Le sommet de Cannes et le cirque monétaire européen
– La fausse sortie de John Major en Grande-Bretagne

Dans les entreprises

10 – SED - Cordier (Blanquefort - Gironde)
11 – Grève à la COGEMA (La Hague - Manche)
12/13 – La Redoute, vente par correspondance : la reprise du travail
– Atochem (Pierre-Bénite - Lyon) : troisième semaine de grève
– CRAM (Rouen)
14 – **Nos lecteurs écrivent**

Lire

15 – *Les hommes contre*, d'Emilio Lussu
– Quatre romans noirs de Tonino Benacquista

Durant tout l'été, venez discuter avec les militantes et les militants de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière mettra à profit la période de l'été pour aller à la rencontre de celles et de ceux qui se sont sentis intéressés et concernés par les propositions qu'a développées notre camarade Arlette Laguiller durant la campagne présidentielle, qu'ils aient voté pour elle ou pas. Nous ne pourrons hélas être partout, ni dans toutes les régions de France, ni dans toutes les villes de ces régions. Cependant nous pouvons déjà annoncer notre présence dans un certain nombre.

Ainsi à partir de juillet nous irons en Champagne et dans les Ardennes, en Picardie, en Normandie, dans le sud de la Bretagne, dans les Pyrénées centrales et dans le Gers, puis dans le Lot et l'Aveyron, autour de l'étang de Berre, dans les Alpes et dans le Dauphiné, dans le centre, de Moulins à Tulle

En août nous nous trouverons dans le Nord, dans le nord de la Bretagne, en Vendée et en Charente, au Pays basque, dans le Languedoc, puis l'Ariège, dans les Bouches-du-Rhône et en Alsace.

Nous donnerons dans nos prochains numéros plus de précisions concernant les villes où nous ferons étape, en y installant partout où cela nous sera possible une structure d'accueil. Nous y présenterons des expositions, un montage vidéo rassemblant les passages les plus significatifs de la campagne télévisée d'Arlette Laguiller, qui pourront servir de point de départ à la discussion. Lorsqu'il n'y aura pas d'emplacement pour une telle structure, nous le ferons dans des salles mises à notre disposition par les municipalités.

Cette discussion, nous la souhaitons avec tous ceux qui le veulent et qui, à la suite de l'élection présidentielle, ont envie de mieux connaître Lutte Ouvrière, ses idées, ses propositions, mais aussi qui ont envie de rencontrer ceux qui, aux côtés d'Arlette Laguiller, dans la même organisation qu'elle, défendent quotidiennement ces idées autour d'eux, dans leur entreprise, dans leur quartier, et qui se posent la question : que peut-on faire aujourd'hui ?

On ne peut se borner à tirer le bilan de la politique menée contre les travailleurs et les catégories populaires. Il faut, à partir de là, créer les conditions pour inverser le cours des événements et permettre à la classe ouvrière de ne plus subir passivement les conséquences de la politique de ses adversaires, qu'ils se présentent comme des politiciens de droite, ou qu'ils se fassent passer pour des gens de gauche, comme les politiciens du PS. Il est nécessaire d'œuvrer à la mise en place d'un parti qui défende réellement les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs, des retraités, des exclus, des femmes, parti qui fait aujourd'hui cruellement défaut.

Oui, c'est de tout cela que nous voulons discuter avec ceux qui n'ont pas l'occasion, durant l'année, de rencontrer nos militantes et nos militants, car Lutte Ouvrière est loin d'être partout.

En Champagne et dans les Ardennes, vous pourrez nous rencontrer…

dimanche 2/7 : lac de la Forêt d'Orient
lundi 3/7 : Bar-sur-Aube
mardi 4/7 : Saint-Dizier
mercredi 5/7 : Bar-le-Duc
jeudi 6/7 : Toul
vendredi 7/7 : Ligny-en-Barois
samedi 8/7 : Verdun
lundi 10/7 : Châlons-sur-Marne
mardi 11/7 : Epernay
mercredi 12/7 : Revin
jeudi 13/7 : Givet

Soutenez Lutte Ouvrière !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et à envoyer à :
Lutte Ouvrière
BP233
75865 Paris cedex 18
Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 200 exemplaires. Composition : [& Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc – 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Défendons les droits des femmes et les droits des travailleurs

PAS D'AMNISTIE POUR LE CAPITALISME !

La loi d'amnistie votée par le Parlement aura finalement donné satisfaction à ceux qui, à juste titre, protestaient contre le fait que le projet incluait l'amnistie des « commandos anti-IVG » et qu'il prévoyait de passer l'éponge sur les condamnations de certains délits commis par les patrons contre les salariés. Le projet proposé par le gouvernement, de même que le débat parlementaire autour de ce projet a cependant été révélateur de l'état d'esprit de l'actuelle majorité – bien que cela ne soit pas, à vrai dire, une révélation. Il s'inscrit comme un signe de plus dans cette évolution, il vaudrait mieux dire cette régression des droits des femmes, des travailleurs, dans un sens encore plus réactionnaire.

Il est significatif en effet que l'on propose aujourd'hui de blanchir les actions de ces commandos qui, à une poignée, envahissent les centres d'interruption de grossesse, menaçant les femmes qui y viennent ainsi que le personnel médical. Les auteurs de ces actions, qui ne cachent pas leurs liens avec l'extrême-droite et l'intégrisme catholique, n'avaient eu à subir, jusqu'alors, que des condamnations symboliques. Et si un tribunal, à Roanne vient d'infliger une peine de prison ferme aux assaillants du Centre d'interruption volontaire de grossesse de la ville, c'est la PREMIÈRE FOIS qu'une peine de prison ferme est prononcée.

Il est tout aussi significatif, quoique, là encore, sans surprise, que le gouvernement ait voulu dans son projet, dans un premier temps, absoudre les patrons condamnés pour des manquements à la législation du travail alors que les salariés, les militants syndicaux n'auraient pas, eux, bénéficié de la même mansuétude. Il fallait protester contre ces injustices flagrantes, contre ce déséquilibre choquant. Mais sans oublier qu'il ne s'agit que d'une petite partie de l'injustice sociale et politique dont sont victimes en permanence les travailleurs, la population laborieuse, les femmes, les jeunes. Parfois au mépris de la loi, d'autres fois parce « c'est l'usage », et bien trop souvent parce que la loi elle-même institue cette injustice.

L'interruption de grossesse, par exemple, est inscrite dans la loi depuis 1975, dans des conditions qui restent encore bien trop restrictives. Mais les médecins qui n'approuvent pas cette loi ne sont pas tenus de l'appliquer et peuvent refuser de pratiquer l'IVG. Ils sont donc au-dessus de la loi… en toute légalité. Sans parler de ceux qui, sans remettre ouvertement en cause cette loi, en rendent de plus en plus difficile l'exercice, multipliant les obstacles concrets ou moraux en matière de contrôle des naissances. La déclaration, prétendument conciliatrice, de Toubon qui, pour justifier son projet de loi d'amnistie, explique qu'il voulait maintenir l'équilibre « entre ceux qui se battent pour et ceux qui se battent contre l'avortement » s'inscrit dans cet esprit. Ce tartuffe qui s'occupe de la justice, à la tête du ministère du même nom, considère qu'il y aurait deux opinions qui se vaudraient, et pas d'un côté des femmes qui ne font qu'exercer des droits inscrits dans la loi, et de l'autre une poignée d'individus qui se moquent bien de cette loi et qui n'ont que faire de la liberté des femmes et de celle des autres.

Même chose en ce qui concerne les rapports entre les patrons et les salariés. Si l'on peut se féliciter que l'équilibre ait été rétabli dans la loi d'amnistie, cet équilibre est loin d'être la règle dans la vie courante. Ni dans la loi, ni hors la loi.

La loi n'autorise peut-être pas tout aux patrons, mais presque. Ils peuvent en toute légalité bloquer les salaires, jeter à la rue des milliers de travailleurs, user et abuser de leur force et de leur santé. Ça n'est pas un crime, même pas un délit. C'est la loi. Et quand les travailleurs, pour se défendre, se servent de la grève, bien souvent, on envoie contre eux les forces de police, au nom de cette même loi.

Et ce que la loi ne les autorise pas à faire, les patrons, les politiciens réactionnaires, le font quand même, misant sur un rapport de force qui suffit, à leurs yeux, pour leur donner tous les droits. Y compris celui de revenir sur ce que les travailleurs ou les femmes ont réussi à leur imposer.

Il est donc vain de chercher un juste équilibre légal dans ce système et de se satisfaire d'une amnistie pour les travailleurs ou d'une condamnation plus ferme de ceux qui veulent réduire les droits des femmes. Le combat pour plus de justice, contre l'exploitation, est un combat de tous les instants dans les usines, dans les bureaux, dans les quartiers populaires, qui n'a pas grand-chose à voir avec la minable bataille d'amendements qui s'est déroulée ces jours derniers au Parlement.

RMI : UN REVENU DE MISÈRE, C'EST ENCORE TROP ?

Psaila/Gamma

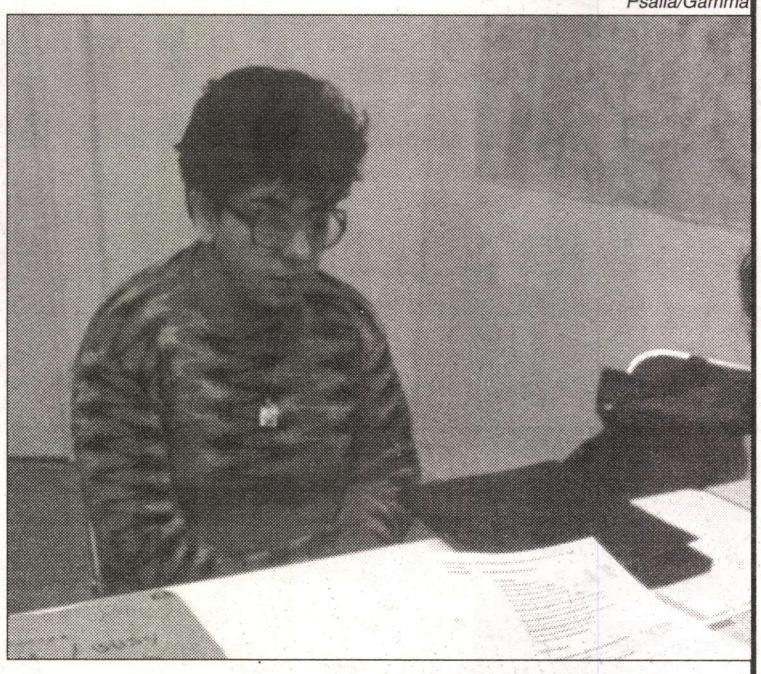

Il y a quelques semaines encore, Eric Raoult, le nouveau ministre du tout nouveau ministère de l'Intégration, expliquait : « *Nous attendons du nouveau Contrat initiative emploi une stabilisation du nombre de RMIstes* ». Il ne lui a pas fallu attendre bien longtemps pour commencer à douter de l'efficacité de ces mesures gouvernementales qui devaient concerner la création de dizaines de milliers d'emplois dans les mois à venir.

Il n'est pas le seul d'ailleurs puisqu'un certain Kessler, responsable de l'économie au CNPF, vient de rappeler que l'organisation patronale ne se sentait nullement engagée par la promesse de Juppé de créer 700 000 emplois dans les prochains dix-huit mois. Une façon de dire que le patronat ne fera aucun effort, comme à son habitude.

Toujours est-il que Raoult estime maintenant que le nombre de RMIstes pourrait atteindre assez rapidement 1,2 million de personnes. Ce qui semble certain en tout cas, c'est que, dans le milieu du second semestre de cette année, la barre du million d'allocataires sera atteinte.

Fin 1994, les RMIstes étaient officiellement 908 336. Depuis la création de cette allocation, leur nombre ne cesse de croître de façon importante. Entre 1990 et 1991 par exemple, il y a eu 15,3 % de RMIstes supplémentaires, 15,3 % encore entre 1991 et 1992, 18,1 % entre 1992 et 1993, 14,6 % entre 1993 et 1994. Derrière ces chiffres il y a une véritable explosion de la misère en France car, à moins de 3 000 F par mois, il est très difficile voire impossible de vivre aujourd'hui.

Alors, qu'envisage donc le ministre de l'Intégration ? Rien ! Ou plutôt, les propos qu'il vient de tenir ne laissent rien présager de bon. Raoult parle de « *recentrage* », de la nécessité d'aborder ce dossier « *avec courage* », de « *recycler les dépenses du RMI en dépenses d'utilité sociale* ». Quand des ministres veulent parler clair, ils savent le faire. Alors, ces vagues périphrases signifient simplement qu'ils n'osent pas encore faire part des mesures qui se préparent. Et il y a bien des raisons de penser qu'elles consisteront en coupes franches dans les crédits sociaux du prochain budget, ce qui aura pour conséquence d'abaisser la part actuellement allouée au RMI (22,5 milliards de francs).

« *Le jour où en France, être RMIste sera une activité comme une autre, notre pays sera au bord de la révolution et non plus de la fracture sociale* », a ajouté curieusement Raoult. Peut-être a-t-il raison d'avoir peur. Mais si Raoult envisage de revoir à la baisse, voire de supprimer le RMI et de jeter encore des centaines de milliers de personnes cette fois dans la mendicité totale, on sera peut-être encore plus au bord de la révolution.

Georges LATTIER

La Fête de la Musique... ET LA JAVA À LA GARE DU NORD (Paris)

Mercredi 21 juin, au soir de la Fête de la Musique, des incidents ont éclaté gare du Nord. La SNCF n'avait pas mis suffisamment de trains à la disposition des derniers voyageurs. Ceux qui sont restés sur le quai avec comme perspective de dormir sur place ou de rentrer à pied dans leur lointaine banlieue n'ont pas apprécié. Ils l'ont fait savoir, sans ménagement, et tout s'est terminé par un affrontement avec la police.

Erreur de logistique, dira-t-on. Certes. Mais la Fête de la Musique n'est pas une quelconque fête de village. C'est une fête organisée au niveau national et gouvernemental. Dans la région parisienne, c'est des dizaines, voire des centaines de concerts sympathiques et... gratuits, et des centaines de milliers de personnes qui sortent pour y assister. Le ministre de la Culture, et pas mal d'autres, ne manquent pas de s'y montrer plus souvent qu'à leur tour pour tenter de profiter de la popularité de cette fête. Alors les autorités en question peuvent se douter aussi que des milliers de jeunes peuvent affluer de leurs banlieues, avec comme seul moyen de transport les transports en commun... et qu'il faut prévoir leur retour.

Apparemment, personne n'y a pensé ou n'a jugé cela assez important pour s'en préoccuper. Pourtant les passagers – et les cheminots – se seraient bien passés de cette fin de soirée.

Budget militaire

MÊME DIMINUÉ, IL RESTE DES DIZAINES DE MILLIARDS DÉPENSÉS POUR RIEN

L'annonce d'une réduction de 8,4 milliards de francs des crédits militaires pour 1995 soulève des cris indignés dans les rangs de l'armée et des industriels de l'armement. Pour sa part, le journal *Les Echos* du 23/6 n'hésite pas à parler d'un « *arrêt de mort* » pris contre les programmes d'équipement !

Ces gens-là hurlent mais ne peuvent faire oublier que même amputé de quelques milliards, le budget de l'armée reste l'une des plus importantes dépenses de l'Etat, absorbant près de 20 % du budget global. Sans compter toutes les dépenses « *exceptionnelles* », mais bel et bien puisées dans les poches du contribuable, comme le remboursement à hauteur de 2,9 milliards des dépenses liées aux opérations extérieures que le gouvernement vient, parallèlement à l'annonce de ces restrictions, d'accorder aux généraux.

Il n'en reste pas moins que la décision du tandem Chirac-Juppé peut surprendre. Mais à l'heure où le gouvernement parle de réduire le budget de tous les services publics, il faut bien faire croire que tout le monde est logé à la même enseigne de la rigueur.

Dans la réalité, si l'austérité sera bien réelle pour tous les services publics et tous les programmes sociaux, les brutes galonnées disposeront encore de dizaines de milliards qu'ils pourront dépenser en pure perte avec les fabricants d'engins de mort pour préparer la prochaine « der des der ». A commencer par les prochains essais nucléaires, dont la reprise annoncée par Chirac avait peut-être pour but, entre autres, de mettre du baume au cœur de quelques généraux.

R.M.

AFP

Le «plan emploi»

POUR JUPPÉ, IL Y A URGENCE... À SERVIR LES PATRONS

350 000 contrats initiative-emploi, 150 000 embauches de jeunes, le tout assorti de l'allégement des charges de 10% sur l'ensemble des salariés payés au Smic, et voilà donc définitivement bouclé ce que Juppé intitule son «plan emploi», présenté en grande pompe jeudi 22 juin. «*J'ai indiqué [...] ce qu'était mon programme de travail pour les trois ans à venir*» a-t-il commenté, ajoutant : «*Le plan d'urgence est prêt*».

Trois ans quand il y a urgence, voilà qui s'appelle se moquer des millions de chômeurs. Visiblement pour Juppé, la seule véritable urgence, celle qui appelle des décisions entrant dans les faits immédiatement et pas dans six mois, dans un an ou dans trois, concerne la décision d'offrir aux patrons toute la palette possible et imaginable de subventions et de cadeaux divers pour la création d'emplois précaires. Soit 50 milliards (sur un an) disponibles immédiatement pour le patronat.

Devant les préfets et leurs nouveaux «*commissaires à l'emploi*», Juppé avait déclaré la veille du lancement public de son «plan emploi» que «*le licenciement n'est pas la seule variable d'ajustement*» et qu'«*il faut s'opposer à des comportements de facilité*». Propos en l'air, pour la galerie, alors qu'en ce moment même tant de patrons, petits ou grands, choisissent la «facilité» en jetant sur le pavé les salariés devenus, pour eux, superflus. Bull élabore un plan social qui vise à supprimer cette année, en France, 944 postes «*équivalents temps plein*»; ainsi, chez GEC Alsthom à Belfort, un plan social organise la suppression de 984 emplois en trois ans... Et ce ne sont là que deux exemples, mais significatifs du fait qu'alors même que le gouvernement tient de fermes discours en faveur de l'emploi, il laisse les capitalistes poursuivre leur politique comme ils l'entendent.

Pourtant, avec les moyens de l'Etat on pourrait les contraindre à ne plus licencier mais à créer des emplois, à ne plus embaucher au rabais ni de façon précaire, bref à prendre les véritables mesures d'urgence que la situation exige. Mais les gouvernants sont à la botte des industriels, des banquiers, de tous les puissants, et Juppé en donne une nouvelle démonstration.

Il a conclu son discours sur l'emploi en se déclarant prêt à «*être jugé d'ici à 1998 sur la réussite de sa politique pour l'emploi*». Mais croit-il vraiment que travailleurs et chômeurs sont prêts, eux, à attendre 1998?

L.P.

TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS... POUR LES TRAVAILLEURS

Mérillon/Gamma

La TVA, une taxe qui pèse essentiellement sur les masses populaires.

Durant la campagne présidentielle, Chirac et ses partisans avaient laissé entendre qu'ils n'augmenteraient pas les impôts. Seulement, comme l'a dit cyniquement un jour Chirac, «*les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient*»... et les élections sont passées. Evidemment, ni lui ni son Premier ministre ne se sont étendus sur ce thème lors de la présentation, ces jours derniers, du collectif budgétaire (une révision du Budget après qu'il a été voté et adopté), car ce collectif va se traduire par plus de 30 milliards de francs d'impôts nouveaux.

Juppé s'est même payé le culot de rejeter la responsabilité de ce nouveau tour de vis fiscal sur le précédent gouvernement qui a laissé les finances publiques dans un état «*calamiteux*». Comme si Juppé n'avait pas été un membre en vue de ce gouvernement, comme si Chirac et les députés chiraquiens n'avaient pas voté toutes les mesures d'un gouvernement, il est vrai, présidé par l'ancien rival de Chirac, Balladur.

Celui-ci ayant été perdant dans la présidentielle, il porte le chapeau : cela fait partie du jeu politicien, et il n'y aura pas grand monde pour verser une larme. Seulement, si Chirac et les siens règlent leurs comptes avec leur «*ami de trente ans*», une chose est encore plus évidente : ils ont préparé un compte particulièrement salé pour les travailleurs.

Juppé a qualifié de «*début de révolution fiscale*» le fait de réduire les dépenses de l'Etat et d'augmenter ses recettes en ponctionnant tout le monde. En effet, le chef du gouvernement a insisté sur le fait que les salariés et les consommateurs seront mis à contribution par la hausse de la TVA, mais que les entreprises et les redevables de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) le seraient aussi.

L'ISF sera bien augmenté de 10%, tout comme l'impôt sur les sociétés. Aux dires mêmes du gouvernement, cela devrait lui rapporter un peu moins de 13 milliards, mais le reste des 30 milliards attendus, soit plus de 17 milliards, sera pris dans la poche des travailleurs. En effet, cela proviendra d'une hausse de la TVA, cet impôt des plus injustes qui frappe de façon égale les riches et les pauvres et dont, selon les données mêmes du fisc, 88% des recettes sont assurées par les salariés.

Mais le plus scandaleux est que, quand on regarde à quoi serviront les fonds ainsi prélevés, on s'aperçoit que leur quasi-totalité va revenir dans les poches des plus riches.

En effet, 79% des dépenses supplémentaires décidées par le collectif budgétaire, sous couvert de lutte contre le chômage, correspondent à des exonérations de charges patronales. A cela s'ajoutent encore 1% de dépenses supplémentaires au titre de l'aide aux PME, ces entreprises dites petites mais dont le chiffre d'affaires et les bénéfices ne le sont pas toujours, loin de là. Enfin, une bonne partie des 17% de dépenses nouvelles dites de soutien au logement permettront de diminuer les droits de mutation sur l'immobilier, c'est-à-dire les taxes quand on vend un appartement ou un immeuble. Cela profitera d'abord à ceux qui ont quelque chose à vendre ou à acheter, et d'autant plus que la somme concernée sera élevée.

Ainsi, tout en n'étant que peu mis à contribution, les plus riches vont récupérer dans une poche au moins autant que ce qu'ils avaient sorti de l'autre. Les seuls qui ne verront rien venir – mais ce n'est pas nouveau – ou plutôt qui vont devoir encore un peu plus se serrer la ceinture, ce sont les salariés.

La Bourse ne s'y est pas trompée qui, dès l'annonce du plan Juppé, a repris sa course à la hausse. Quant au CNPF, il a salué, lui, ce plan comme «*sérieux et cohérent*». Eh oui, pour la bourgeoisie, la «cohérence» c'est de faire payer aux travailleurs, à ceux qui n'y sont pour rien car ils n'en ont jamais profité, ce déficit des finances publiques qu'ont creusé plus de vingt années de cadeaux à jet continu au patronat.

Pierre LAFFITTE

LES MAIRES DU FRONT NATIONAL, LA « PRÉFÉRENCE NATIONALE » ET LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Parmi les maires élus le 28 juin, trois sont au Front National – Jean-Marie Le Chevallier à Toulon (Var), Jacques Bompard à Orange (Vaucluse) et Daniel Simonpiéri à Marignane (Bouches-du-Rhône). Auxquels il faut sans doute ajouter le nouveau maire de Nice, Jacques Peyrat, qui était au Front National il y a dix mois encore et qui, s'il en a abandonné l'étiquette depuis, en revendique toujours l'essentiel des idées et en garde les fréquentations.

Il y a une dizaine de jours, les dirigeants du FN, Le Pen et Mégret avaient fait parler d'eux en déclarant que leurs élus ne se laisseraient pas ligoter par la légalité et imposeraient leur politique dite de « préférence nationale », au mépris des lois de la République au besoin.

Mais, pour l'instant en tout cas, les nouveaux maires cherchent plutôt à offrir un visage rassurant et légaliste, comme par exemple le maire de Toulon qui a promis « *d'écouter le peuple dans toutes ses diversités, toutes ses religions, toutes ses communautés* ». Mais sans doute ne faut-il pas s'en étonner car, après tout, pour espérer pouvoir contrôler l'appareil municipal, il leur faut bien éviter de se mettre tout le monde à dos, dès le premier jour.

AFP

Les trois maires du FN avec Le Pen et Jeanne d'Arc.
Le maire de Nice, transfuge du FN, va-t-il débaptiser la «Promenade des Anglais»?

Et puis, si les élus du Front National sont d'ex-partisans de l'Algérie Française, si certains sont passés par des groupuscules d'extrême-droite comme Ordre Nouveau ou Occident pour finalement adhérer au Front National avant que celui-ci ait ses premiers succès électoraux, ils n'en sont pas moins des notables, qui ont fricoté avec la droite classique, avec les Républicains Indépendants et autres CNI, dont ils venaient souvent et où certains sont retournés pour un temps, puis avec le RPR ou PR-UDF. De ce point de vue d'ailleurs il n'y a pas de véritable cloison entre eux et des notables de la droite classique comme Pasqua, Madelin ou Longuet, label du FN mis à part.

Alors quelle sera la politique de ces maires du Front National quant à la « préférence nationale » – en clair, la discrimination raciale, xénophobe ou sociale ? Sur le plan de leur attitude effective, l'avenir le dira, même si moralement et politiquement, le fait qu'ils se réclament du Front National pèsera sur une fraction de la population.

Mais il faut quand même dire que cette discrimination se pratique déjà dans bon nombre de municipalités, et pas toujours de droite, dont les élus « choisissent » parfois de fait les bénéficiaires des prestations municipales selon leur origine ou la couleur de leur peau, même s'ils ne le crient pas sur les toits, quand ils ne s'opposent pas à des mariages entre français et étrangers. Et aux pouvoirs des élus s'ajoutent ceux des administrations, des policiers et de tous ceux qui ont par définition la loi de leur côté.

Les lois de la République existent, mais elles tolèrent bien des « libertés » à ceux qui sont censés les appliquer, voire bien des violations en toute impunité. En tout cas ce ne sont pas ces lois qui ont jamais empêché les préjugés racistes de s'exprimer dans les faits, et les démagogues de faire du racisme leur fond de commerce. Et il faut s'attendre à ce que les maires du FN n'aient même pas à les défier, ces lois, pour faire étalage de leur démagogie.

M.V.

Boycotter le FN, OU LE COMBATTRE REELLEMENT ?

Faut-il ou non boycotter les trois municipalités, Toulon, Orange, Marignane dont la mairie vient de passer au FN ? Un débat s'est instauré autour de la question.

Des artistes, dont Patrick Bruel, ont décidé de ne pas se produire dorénavant dans ces villes. D'autres, comme Khaled, expliquent qu'il ne s'agit pas de pénaliser les habitants de ces villes, et de les enfermer dans une sorte de ghetto moral. En fait l'attitude de ces hommes de spectacle relève d'un choix personnel. C'est ce qu'a dit, à juste titre, Patrick Bruel dans une interview au *Monde* : «*Je n'ai rien d'un porte-drapeau, je réagis à ma façon.* (Un chanteur) *ça n'est pas un hôpital, une pharmacie ou un service public. En n'allant pas à Toulon, je ne prive ni ne sanctionne les habitants de Toulon* ». Il a choisi de faire un geste symbolique, et d'exprimer de cette façon son opinion. On ne saurait ni la lui reprocher, ni d'avoir les moyens de la faire entendre.

Ces hommes de spectacle, ces amuseurs, ces saltimbanques, comme dit Bruel de lui même, n'ont pas de responsabilité dans la montée du Front National, et ne prétendent pas faire de propositions collectives pour s'y opposer. Mais le débat s'est développé au-delà du monde des artistes, des sportifs. Les stars du monde politique s'en sont mêlées, discourant sur l'opportunité ou pas de boycotter ces trois villes.

A gauche, Fabius se prononce en faveur d'une telle attitude : « *Il faut montrer concrètement que le vote Front National se retourne contre des gens qui votent pour* », a-t-il déclaré. Jack Lang, lui, développe l'avis inverse et explique que… « *ce serait une faute de laisser le terrain aux néofascistes* ». Ceux-là prétendent jouer un rôle, et revendiquent des responsabilités.

Or il est évident qu'un tel boycott ne pourrait rien régler, même s'il n'était pas que symbolique. Tout comme il est évident que ni Fabius ni Lang ne s'interrogent vraiment sur des moyens sérieux et efficaces de combattre l'influence grandissante du FN. Pour qu'ils le fassent, il faudrait tout d'abord qu'ils s'interrogent sur leurs responsabilités dans la montée du FN. Et cette responsabilité ne se réduit pas au petit calcul politicien de Mitterrand et des siens qui a consisté, il y a quelques années, à miser sur le développement électoral du FN, histoire d'embarrasser la droite dite classique. Ce ne furent là que des manoeuvres subalternes.

Car ce qui a réellement aidé le FN à se développer partout en France, même là où il n'occupe pas les mairies, c'est la politique du PS au gouvernement qui, en favorisant la productivité des grandes entreprises, en encourageant la Bourse, a développé à la fois le chômage et le scepticisme des salariés à l'égard des idées de gauche.

Il faut rappeler cela, non pas par plaisir de ressasser le passé, mais parce que c'est un préalable pour discuter sérieusement des moyens de s'opposer au développement actuel et futur du FN et de ses idées. Ce qui ne peut se faire avec ceux qui bavardent dans les médias et qui usent du FN comme d'un repoussoir, aujourd'hui qu'ils sont dans l'opposition, pour se faire une image de défenseur des libertés.

S'opposer à la montée du FN, cela ne peut se faire qu'en combattant concrètement les causes de cette montée, c'est-à-dire en combattant le chômage et la démoralisation au sein du monde du travail. C'est avoir la ferme volonté de s'attaquer à ceux qui fabriquent ce chômage, de s'attaquer au patronat et à ses profits.

Un tel combat ne se mène pas dans trois villes qu'il faudrait isoler, punir, ou dans lesquelles se situerait on ne sait quel combat exemplaire. C'est le même combat que partout ailleurs, celui de l'ensemble des travailleurs du pays, incluant ceux qui vivent, qui sont exploités et qui luttent à Toulon, Orange et Marignane. Et il n'est nullement besoin pour le mener d'attendre que de prochaines élections « libèrent » ces villes de l'emprise du FN.

Jean-Pierre VIAL

LE CINÉMA DE CANNES

La ville de Cannes a été placée sous haute surveillance pour le sommet des chefs d'Etat européens. Un peu plus d'une douzaine de présidents s'y sont retrouvés.

Il y a eu bien sûr beaucoup de discours officiels, beaucoup de parlottes, quelques entretiens de couloirs sur le contenu desquels les peuples ne seront pas informés. Par contre, il ne s'y est pris aucune véritable décision.

On y a parlé de la Bosnie car Chirac, la voix de la France, paraît-il, avait sur ce sujet un nouveau plan dont le destin sera celui de tous les plans précédents, c'est-à-dire de rester... en plan.

Bien sûr aussi, la France enverra de nouvelles troupes là-bas et a demandé aux autres d'en faire autant, mais ce n'est pas cela qui ramènera la paix.

L'Allemagne a d'ores et déjà accepté et, pour la première fois depuis la fin de la guerre, elle enverra des militaires allemands mener une opération armée hors de son territoire.

Voilà les travailleurs allemands engagés sur un terrain que nous connaissons bien, celui des dépenses militaires pour des interventions extérieures et des soldats sacrifiés pour rien.

Pour rien, en ce qui concerne la paix et le sort des peuples, mais pas pour rien en ce qui concerne les intérêts des capitalistes et des banquiers.

Sans compter que souvent cela commence par une intervention pour la paix (on appelle cela parfois une pacification) et cela finit par une vraie guerre. On a connu cela en Indochine et en Algérie.

Quant à la mise en place de la monnaie européenne, ils ont surtout décidé de ne rien décider, ce qui revient à repousser l'échéance peut-être à l'an 2000, voire à la Saint-Glinglin, mais sans vouloir le dire.

L'Europe se construit, comme ils disent, à un rythme accéléré : elle marche vite, mais comme elle fait deux pas en arrière pour deux pas en avant, cela n'avance guère.

De l'Europe, on a surtout connu, jusqu'ici, les mauvais côtés. Par contre, au niveau des bons côtés, les progrès sont plus lents, voire nuls. On a, paraît-il, supprimé les frontières entre sept pays européens mais, comme c'est pour renforcer les frontières et les contrôles avec tous les autres pays, les ports et les aéroports sont devenus des obstacles, non pas infranchissables pour tous ceux qui ont de l'argent, mais au moins très longs à franchir et au prix de mille tracasseries pour tous les autres.

Dans les coulisses du Palais des Congrès de Cannes et des palaces qui l'entourent, on a sûrement parlé d'exportation d'armes et de bien d'autres choses bien concrètes qui contredisent les discours officiels réservés aux peuples.

Alors, à Cannes, on a dépensé des fortunes pour rien, certainement l'équivalent de salaires de plusieurs milliers de chômeurs si ce n'est dix fois plus. Dans le monde actuel, c'est à peine choquant, tellement il y a pire.

Cela dit, tous ces gens-là se savent tellement aimés par leurs populations, que les moyens militaires mis en œuvre pour les protéger, pour interdire l'espace terrestre, maritime et aérien autour de Cannes étaient tels qu'on aurait pu croire à l'imminence d'un débarquement.

Tant il est vrai que les plus riches étalent leur luxe et leur arrogance parasite, et plus ils ont de raisons de redouter les pauvres. Eux, les riches, le savent bien. Ce sont les pauvres qui ne le savent pas assez.

La Ville de Paris vend ses logements de luxe

ÇA NE FERA PAS DE SDF EN PLUS !

A peine élu maire de Paris, Jean Tiberi s'est engagé à mettre en vente une partie du parc immobilier privé de la Ville de Paris : quelque cinq cents appartements haut de gamme, qui seraient remis sur le marché par vente aux enchères. En attendant, il a demandé à la direction de la construction et du logement « *d'étudier les conditions d'une augmentation substancielle du loyer quand les conditions du marché le justifient* ». Les appartements plus modestes ne seront pas vendus mais transférés à l'Office HLM de Paris ou aux sociétés d'économie mixte qui ont l'habitude de gérer ce type de logements.

On comprend que Jean Tiberi ait voulu marquer le coup après une campagne municipale houleuse, ponctuée de révélations de la presse sur la façon discrétionnaire dont ces appartements, les plus beaux en tout cas, étaient attribués par recommandation, et sur ceux qui en bénéficiaient. On sait que cela va de Chirac à Juppé en passant par les enfants de Jean Tiberi lui-même. Sans compter tous les privilèges qui étaient attachés à la location de ces appartements (loyers sous-estimés, travaux de rénovation de grand luxe et d'entretien payés par la Ville de Paris, c'est-à-dire par les contribuables).

On ne pleurera certes pas sur le sort de tous ceux qui profitaient du système ou en faisaient profiter leurs proches grâce à leur place dans la vie politique ou administrative... et qui en plus trouvaient cela totalement légitime, au point de se plaindre d'attaques de la part de la presse qui révélait leurs noms. Il reste seulement à prouver que les actuels occupants vont pâtir de l'opération ! Car, d'abord, parce qu'ils ont le bras long. Ensuite ils savent se défendre, et ont été installés tout à fait légalement, avec des baux en bonne et due forme qu'ils sauront sans doute faire respecter. De toute façon leur propriétaire, la Ville de Paris, aura à coeur, personne n'en doute, d'être respectueuse de leurs droits. Enfin, la vente de ces appartements peut, dans les conditions actuelles du marché, être une aubaine pour les actuels occupants qui sont prioritaires pour les racheter.

Si ce n'est pas ces derniers qui en profitent, ce sera donc d'autres privilégiés. A la place des privilégiés du fait du prince, on aura les privilégiés du fait du fric. Mais pour l'abolition des privilèges, on repassera...

Sylvie FRIEDMAN

Paris pour tous ?... mais davantage pour quelques-uns !

AFP

LE SYSTÈME CHIRAC-TIBERI

Cela fait de longues années que quelques centaines, peut-être plus d'un millier, de logements, parfois qualifiés de « sociaux », sont attribués aux copains ou aux obligés de l'équipe municipale au pouvoir. Il y a parmi eux des politiciens, mais aussi des journalistes, des vedettes du show-biz, etc. Et pas seulement des gens de droite. Tiberi a déclaré que si l'on publiait la liste des bénéficiaires (chiche?), on y découvrirait des gens de gauche. Eh oui ! Et c'est d'ailleurs parce que bon nombre de gens de gauche, ou plus ou moins à gauche (comme Jean-François Kahn dont le nom a été cité) bénéficient de logements de faveur qu'il existe depuis des années une conspiration du silence à cet égard. Il aura fallu l'approche des élections municipales pour que des journalistes et des journaux osent s'en prendre à des magouilles qui étaient pourtant connues depuis belle lurette dans le petit monde du Tout-Paris des obligés de Chirac-Tiberi.

On rappellera, pour mémoire, que ce même Tiberi – qui n'était tout de même jusqu'à une date récente que le premier adjoint de Chirac – avait eu le culot de reprocher, à des sans-logis qui tentaient d'occuper des bâtiments vides, qu'ils passaient ainsi devant ceux qui s'étaient inscrits et attendaient leur tour. Mais comme on voit il y en avait aussi qui étaient servis sans avoir jamais besoin d'attendre un quelconque tour.

André VICTOR

Haïti

DES ÉLECTIONS POUR LA GALERIE

AFP

Aristide lors de son arrivée en Haïti, dans les fourgons des troupes américaines. Les élections actuelles tentent de légitimer toute cette opération.

Presque un an après le débarquement des troupes américaines et le retour du président Aristide, la population haïtienne était appelée à voter le 25 juin dernier.

Ces élections, présentées par les représentants américains comme «*les plus importantes de l'histoire du pays*», visaient officiellement à renouveler les députés, les sénateurs, les conseillers municipaux et les représentants des sections (équivalents de nos conseillers généraux). En fait, ces élections, les premières depuis le retour d'Aristide, devaient surtout légitimer après coup l'intervention militaire américaine aux yeux de l'opinion publique internationale.

Baptisée «*Restaurer la démocratie*», cette opération avait permis d'écarter le général Cédras et les militaires putschistes du pouvoir en Haïti pour remettre en selle, après trois ans d'exil, le président Aristide élu en 1990.

En fait, en déployant des milliers de GI's dans ce pays, le gouvernement américain ne cherchait nullement à satisfaire les aspirations de ses habitants à vivre libres et à manger à leur faim. Il s'agissait avant tout de rétablir un appareil d'Etat cohérent, c'est-à-dire avant tout une police et une armée capables d'assurer l'ordre et s'il le faut d'intervenir contre une population de plus en plus appauvrie.

Car les dictatures, les USA ont toujours su s'en accommoder, en Haïti comme dans bien d'autres pays d'Amérique latine. Pour ne prendre que l'exemple d'Haïti, l'impérialisme américain a d'ailleurs contribué à la formation de tous les officiers, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, et c'est avec sa complicité que Cédras et ses semblables ont pu s'emparer du pouvoir, puis se livrer pendant trois ans à une répression sanglante contre la population.

La préparation comme le déroulement de ces élections ont d'ailleurs montré une fois de plus que les USA savent se satisfaire d'une parodie de démocratie. Ainsi les candidats ont vu dressés sur leur chemin de nombreux obstacles où l'argent n'était pas le moindre. Ceux qui n'étaient pas présentés par un parti reconnu devaient, par exemple, déposer 25 000 gourdes de caution, soit près de trois ans de salaire pour un ouvrier! De même, la campagne et les élections elles-mêmes ont été émaillées de nombreux incidents tandis que la corruption battait son plein : cartes électorales délivrées sans aucun contrôle, votes ouvertement achetés par certains candidats, un million de cartes «perdues» (sur un total de 3,5 millions d'électeurs), candidats agressés, bureaux de vote dévastés…

Alors, quels que soient les résultats, qui ne seront annoncés que d'ici quelques jours, ils pourront peut-être faire illusion à l'échelle internationale en donnant un semblant de légitimité aux institutions, mais ils ne pourront tromper la population pauvre elle-même. Dans ce pays, mis en coupe réglée par l'impérialisme et dévasté par des années de dictature, duvaliériste d'abord, militaire ensuite, les pauvres ne peuvent se contenter longtemps de phrases et de promesses.

Roger MEYNIER

Algérie

LA POPULATION PRISE EN OTAGE ENTRE LE TERRORISME DU POUVOIR ET CELUI DU FIS

Pendant que le pouvoir algérien cherche à se donner une nouvelle légitimité en préparant des élections qui pour l'instant excluraient l'ex-Front Islamiste du Salut, et tandis que la majorité de l'opposition légale fait pression pour que cette formation soit réintégrée dans la vie politique, la guerre civile larvée qui fait chaque mois des centaines et des centaines de victimes continue.

La dureté de la répression gouvernementale vis-à-vis du FIS n'a de toute évidence pas réussi à le vaincre ni même à le marginaliser. Et ce parti réactionnaire et fascisant qui s'impose par la terreur, qui assassine, torture et tente de mettre sous sa coupe le peuple algérien se voit aujourd'hui presque légitimé par une partie importante des différents partis d'opposition.

En effet ceux-ci, après avoir signé il y a quelques mois une «*plate-forme pour une solution pacifique de la crise algérienne*», continuent de demander au gouvernement algérien non seulement de renouer le dialogue avec les dirigeants du FIS (ce que le gouvernement fait d'ailleurs périodiquement) mais aussi de le reconnaître à nouveau comme un parti légal susceptible de participer aux élections.

Cette position des leaders de l'opposition qui préfèrent servir de marche-pied au FIS plutôt que de continuer à être eux-mêmes écartés du pouvoir montre combien tous ces dirigeants politiques qui prétendent lutter pour une société démocratique en Algérie se moquent des droits démocratiques de la population, des droits des femmes, du droit à l'instruction pour les enfants et des libertés en général. Car le FIS rêve d'instaurer en Algérie une dictature qui priverait l'immense majorité de la population de tous ces droits. Et ceux qui, même indirectement, le cautionnent, seront peut être demain les premières victimes de ses diktats.

Mais la condamnation du FIS ne justifie en aucune manière la politique ni les méthodes d'un pouvoir qui a fait le lit des islamistes en imposant une dictature dont les classes les plus pauvres ont été les premières victimes et en condamnant toute une jeunesse au désespoir.

Parce que le pouvoir en place s'oppose au FIS, certains croient en Algérie – et en France d'ailleurs – qu'il est de leur intérêt de soutenir ce pouvoir, d'appuyer la sale guerre qu'il mène, voire de préconiser un durcissement de la répression organisée par les militaires. C'est là une grave erreur.

De récents articles de journaux algériens ont fait état des violences perpétrées par les forces de l'ordre gouvernementales dans les quartiers où les militaires font la chasse aux islamistes. Ce n'est pas nouveau d'ailleurs. On sait que des maquis ont été sauvagement liquidés. Des jeunes de l'immigration en France qui ont fait leur service militaire en Algérie ont déjà raconté comment les militaires investissent les quartiers sensibles, torturent et assassinent. Et les hommes qui dirigent cette répression contre les islamistes sont précisément ceux qui ont utilisé les mêmes méthodes contre la population pauvre et la jeunesse, en 1988. Ils seront prêts à le refaire si demain les pauvres, les jeunes, les femmes veulent imposer le respect de leurs droits et de leurs intérêts.

Et s'il n'y a pas de salut pour le peuple algérien du côté du FIS ou des faux démocrates qui le cautionnent, il ne peut pas y en avoir non plus du côté des tenants du pouvoir, qu'ils se disent ou non partisans d'une ouverture. Les travailleurs algériens, la jeunesse algérienne, les femmes algériennes qui ne veulent ni de la dictature du FIS, ni de la dictature du pouvoir, ne peuvent pour cela que s'organiser indépendamment des politiciens qui prônent pour les uns un compromis avec le FIS, pour les autres l'accentuation de la répression. Leur intérêt est de s'organiser pour tenir tête au FIS dans les quartiers populaires, les universités, les écoles et de s'organiser aussi pour refuser la misère qu'impose le pouvoir en place, pour déjouer aussi la mainmise de la police et de l'armée sur les quartiers populaires. Un combat dur, sans doute. Mais dans la situation qui est celle de l'Algérie aujourd'hui, comment prétendre qu'il puisse y avoir une autre issue?

Henriette MAUTHEY

Le mensuel trotskyste « Le Pouvoir aux Travailleurs », édité par nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes, relate dans son numéro de juin les conséquences de la dévaluation du franc CFA, qui a eu lieu en janvier 1994. Elles sont dramatiques pour toute la population des ex-colonies françaises d'Afrique.

Afrique

Un an après la dévaluation du franc CFA

UN DÉSASTRE POUR LES DÉSHÉRITÉS

Où sont donc passés les « avantages » tant vantés par les institutions monétaires internationales, les dirigeants politiques de l'impérialisme français et leurs prétendus experts en économie ? Plus d'un an après la dévaluation de 50 % du franc CFA décidée en janvier 1994 par les principaux responsables de l'impérialisme français et imposée à leurs valets, les chefs d'Etat africains, la situation demeure catastrophique pour l'écrasante majorité des populations de la zone franc. (...)

Ainsi la plupart des familles pauvres, qui vivaient déjà bien difficilement avant la dévaluation, ont vu leurs conditions se dégrader brutalement et dramatiquement. Bien des produits se trouvent aujourd'hui hors de leur portée. Au Mali par exemple, le poisson étant devenu très cher, les gens qui ont un peu de moyens achètent de la viande, qui elle-même est relativement chère. Au Sénégal, c'est le contraire ; cependant même le poisson, une denrée pourtant plutôt abondante, tout le monde ne peut pas se le payer. Les meilleurs poissons comme le Thioff sont destinés en grande partie à l'exportation. Seul le Yaye-boy (poisson de bas de gamme) est à la portée des petites bourses.

Dans d'autres pays, ces familles pauvres se limitent, voire suppriment carrément la viande et le poisson de leur alimentation et se contentent de ce qu'ils trouvent ; le maïs et le mil se substituent de plus en plus au riz devenu trop cher. Au Tchad par exemple certaines familles ont remplacé le sucre par les dattes, même pour sucrer leur thé. (...)

Mais il est des produits de base, de consommation courante, que l'on ne peut que difficilement remplacer. C'est le cas de l'huile d'arachide ou de karité, du sel, du natron... Alors on achète au détail, ou alors on s'en passe.

Les conditions de vie sont devenues difficiles, même pour ceux qui travaillent. Des ouvriers sont obligés de faire tous les jours de longs kilomètres à pied pour se rendre au travail car les transports urbains sont hors de portée de leur maigre bourse. Quand ils tombent malades, ils éprouvent de grosses difficultés pour se soigner car les hôpitaux et les médicaments coûtent les yeux de la tête. De plus en plus, des familles, dans l'impossibilité de nourrir leurs enfants, les abandonnent. (...)

A Akouédo, banlieue d'Abidjan, tous les jours, ces enfants délaissés (auxquels se mêlent des adultes) prennent d'assaut un dépôt d'ordures. Ils fouillent, ils trient des objets divers. Pour quatre sous, ils les revendent aux marchés. A Thiès au Sénégal, des milliers de jeunes livrés à eux-mêmes tentent désespérément de survivre. Ils sont portefaix, vendeurs à la sauvette, vendeurs de fagots ou tendent la sébile. A Ndjaména, des centaines d'enfants mènent une vie de rats autour d'une décharge publique où sont déposées les ordures de la base militaire française. (...)

Les capitalistes, eux, se frottent les mains. Leurs profits n'ont pas été divisés par deux ; ils continuent, comme par le passé, à exploiter les travailleurs et les paysans. Ils se félicitent que les émeutes de Dakar contre la dévaluation ont pu être circonscrites et qu'elles n'ont pas éclaté dans les autres pays de la zone franc. Pour ces exploiteurs, pour ceux qui sont à leur service, la dévaluation a donc été un succès. (...)

Partout dans les capitales africaines des pays de la zone franc, la colère se mêle au désespoir. Un certain nombre de grèves ont éclaté à Abidjan ces derniers temps. Au Sénégal, au lendemain de la dévaluation, une grève générale eut lieu contre le gouvernement qui avait eu le culot de diminuer les salaires tout en annonçant des licenciements dans l'administration. Cette colère existe aussi parmi les petites gens des villes et des campagnes victimes de la flambée des prix.

Mais il faudra un vaste mouvement d'ensemble pour faire trembler les exploiteurs, qu'ils soient africains, européens ou américains, et pour leur faire ravaler leur insolence envers les démunis.

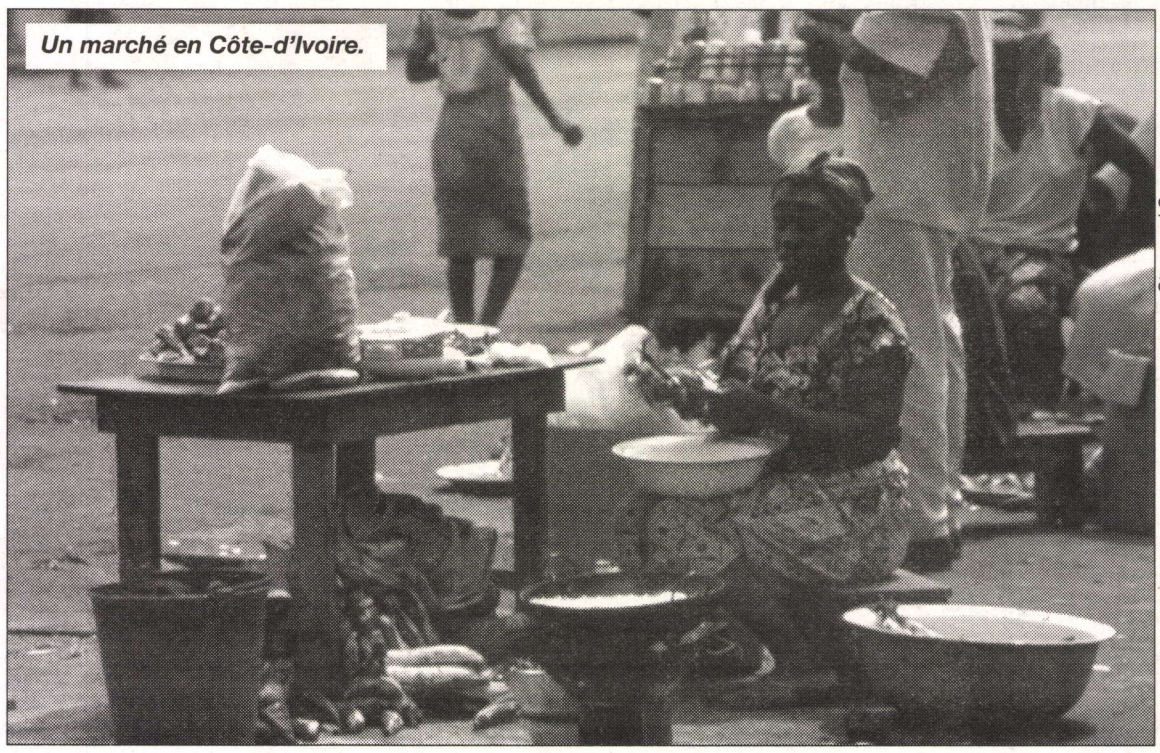

Un marché en Côte-d'Ivoire.

Stevens / Gamma

• Sénégal

LA FLAMBÉE DES PRIX FRAPPE DUREMENT LES PLUS DÉMUNIS

La dévaluation est une véritable catastrophe pour la population pauvre car tous les prix des marchandises de première nécessité ont été presque doublés.

Le sac de 100 kg de riz qui avant coûtait 13 000 F CFA est passé à 22 000 F CFA après la dévaluation. Le litre d'huile est passé de 350 à 575 F CFA, le kilo de viande de 800 à 1 500 F CFA, le sac de 100 kg de mil a plus que triplé, sautant de 5 000 à 16 000 F CFA ; le kilo de lait en poudre de 800 à 1 300 ; celui de sucre de 350 à 450 F CFA ; la boîte de Nescafé de 1 000 à 2 500 F CFA, etc.

Le prix de tous les transports en commun, publics comme privés, a augmenté de plus de 10 %.

Mais le salaire, pour une minorité de gens qui ont la chance de travailler, n'a pratiquement pas bougé. La dévaluation sert de prétexte à un certain nombre de commerçants pour rançonner la population car même les prix des produits fabriqués ou cultivés localement, comme le mil, l'arachide ou le tissu, ont été doublés volontairement.

Il y a actuellement une minicrise dans le secteur du ciment, provoquée par une des rares mesures gouvernementales : faire baisser le prix de la tonne de ciment de 43 600 à 42 600 F CFA. Mais depuis deux mois maintenant, les usines de production de ciment ne vendent plus leurs produits à tous les commerçants comme elles le faisaient auparavant, sous prétexte que la demande est plus importante que l'offre. En réalité, les cimenteries vendent aux grands commerçants et ces derniers revendent en cachette aux particuliers au prix de 46 000 F CFA au lieu de 42 600 F CFA.

• Côte-d'Ivoire

AUGMENTATION DES SALAIRES DES TRAVAILLEURS : UNE URGENCE

Dans le meilleur des cas, le revenu mensuel moyen d'une famille ouvrière tourne aujourd'hui autour de 60 000 F CFA. Tenir tout un mois avec ce maigre revenu est tout un calvaire.

Aujourd'hui, quand on totalise ce qu'il faut pour l'achat d'un sac de riz, plus le budget pour les repas d'un mois et le prix du loyer de la maison, déjà on dépasse le revenu total de la famille.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que les familles ouvrières sont aujourd'hui littéralement asphyxiées par la cherté de la vie.

A l'occasion du Premier mai, Bédié a annoncé une augmentation de 3 % à 15 % des salaires des fonctionnaires et ce à compter de... fin juillet. La journée du Premier mai a servi tout juste aux dignitaires du pays à faire leur publicité à moindre frais. (...)

Même cette augmentation dérisoire dont bénéficieront peut-être les fonctionnaires coûterait à l'Etat, selon Bédié, *« au moins 6 milliards de francs »* ; c'est pour dire qu'il ne lui est pas possible de payer plus. Ah bon ? Comment n'est-ce pas possible de payer plus quand on sait que, si on totalise ne serait-ce que les fortunes des trois familles connues pour les plus riches de ce pays (à savoir : Houphouët, 6 600 milliards ; l'ancien directeur de la douane, 250 milliards ; Bédié lui-même, 230 milliards – chiffres publiés dans le *Quid des records*) eh bien, rien qu'avec ces trois fortunes, on pourrait doubler les augmentations annoncées par Bédié et en assurer le paiement durant 50 ans !

Gamma

Audiovisuel public

QUAND LA GRÈVE IMPOSE LE SILENCE RADIO

Depuis jeudi 22 juin, l'audiovisuel public est en grève. Les journaux télévisés de France 2 et France 3 ont laissé la place à des documentaires ou des feuilletons; certaines émissions, comme *L'Heure de vérité*, ont été supprimées. A la radio, France Inter a dû souvent remplacer ses journaux par des communiqués concernant la grève, suivis d'un «blanc» et d'un programme musical.

Nul ne peut donc ignorer cette grève, suivie à des degrés divers selon les chaînes et les heures, et qui affecte les huit sociétés publiques: France 2, France 3, Radio France, RFI (internationale), RFO (outremer), TDF (Télédiffusion de France), la SFP (Société française de production) et l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Mais, contrairement au mois d'octobre 1994, ce ne sont pas les journalistes de la radio mais le personnel administratif et les techniciens de radio et de télévision qui ont déclenché la grève. Ils réclament des augmentations de salaires (4% de plus sur le point d'indice), 1 500 F de plus sur la prime de fin d'année et l'application de la convention collective à toutes les sociétés, filiales présentes et à venir comprises.

Après avoir fait la sourde oreille, le gouvernement a proposé: 1,7% de plus sur le point d'indice, la reconduction de deux primes de 700 F et la promesse d'examiner le cas des emplois précaires.

Nettement insuffisant selon les grévistes pour qui la question des salaires est essentielle: interviewée par *Le Monde*, une standardiste de TDF qui gagne 7 300 F par mois, plus une prime de 1 500 F après douze dans d'ancienneté, déclarait qu'ils n'allaient pas faire de cadeaux à un gouvernement qui «*ne se gêne pas pour nous infliger une baisse de pouvoir d'achat avec la hausse de la TVA*».

Certains journalistes se sont déclarés solidaires; d'autres emboîtent le pas à leur direction et craignent la perte d'audience au profit du concurrent TF1! La grève va-t-elle faire manquer aux chaînes publiques le départ du Tour de France le 1er juillet? Juppé, qui doit passer à la *Marche du siècle* le 28 juin, va-t-il se voir réduit au silence? Clouer le bec à un ministre qui se donne un air «social» mais qui refuse d'augmenter sérieusement les salaires, voilà qui ne manquerait pas de piquant!

En tout cas, la grève tient bon : elle montre à tous ceux – y compris certains journalistes qui trouvent «ringard» le terme de «travailleurs» – que ces travailleurs-là existent bel et bien. On ne les voit jamais, mais quand ils se croisent les bras, cela fait du bruit… ou plutôt, dans ce cas, du silence.

Sylvie MARÉCHAL

Chômage de longue durée

DIFFICILE À CAMOUFLER

Il y a au moins en France un emploi stable, celui de chômeur! C'est en tout cas ce que montrent les chiffres publiés par le ministère du Travail le 23 juin: le nombre de chômeurs inscrits depuis plus de 2 ans à l'ANPE a augmenté de 25 % en un an. Il y a maintenant 526000 personnes dans ce cas, du moins inscrites ainsi à l'ANPE, car il y en a certainement plus en réalité. Et cela a tendance à s'accentuer: ainsi au 1er trimestre, la proportion de chômeurs inscrits depuis plus de 2 ans a augmenté de 2,9%, alors que la proportion de chômeurs depuis moins d'un an avait diminué, elle, de 1,2%.

Il faut dire que la principale source d'embauche pour ces chômeurs est les CES, contrats d'emploi-solidarité qui sont pratiqués dans le secteur public et associatif. Mais comme le souligne le ministère du Travail lui-même, ces contrats débouchent rarement sur un emploi stable: plus de la moitié des travailleurs en CES retombent ensuite au chômage.

Quant aux mesures annoncées du plan emploi de Juppé, même les professionnels des programmes d'insertion constatent d'avance qu'elles ne changeront rien à la situation des chômeurs de longue durée. Bref, c'est à nouveau du vent pour les chômeurs, mais certainement du fric pour les patrons.

N. M.

SED-CORDIER (Blanquefort – Gironde)

UN DÉBRAYAGE… EN PRIME!

Il y a 6 mois, Cordier, filiale de Suez, rachetait l'usine d'embouteillage Barton et Guestier. Mardi 20 juin, le patron a connu son premier débrayage dans cette usine à cause de la mise en place d'une prime d'intéressement.

Il existait déjà une prime de cette sorte à l'époque de Barton, qui s'élevait bon an mal an à 1/14e de mois de salaire. Avec le mode de calcul proposé par la direction, nous étions bien loin de ce chiffre, et bien sûr à la baisse. Aussi, ce 20 juin, la réunion de l'ensemble du personnel faite par le CE pour expliquer les dernières propositions du patron s'est transformée en débrayage de la presque-totalité des 200 ouvriers et employés présents.

En deux heures de temps, le patron revoyait son calcul et acceptait celui fait par le CE. Il faut dire que ce débrayage tombait en pleine foire de Vinexpo, rendez-vous mondial des «pinardiers». Cela pouvait faire désordre dans la vitrine.

Bien entendu, le problème des salaires n'est pas réglé pour autant. Mais ce petit débrayage, avec la reculade du patron qui a suivi, a montré que nous ne nous laisserons pas faire indéfiniment.

Dans les entreprises

GRÈVE À LA COGEMA (La Hague – près de Cherbourg)

■ Un mouvement de grève a paralysé la production pendant deux semaines entières à la Cogema, usine de retraitement des déchets nucléaires, qui emploie 3 000 personnes. Ceci ne s'était pas produit depuis au moins vingt ans. D'autres mouvements avaient certes affecté le site, mais toujours partiels, ne concernant qu'une catégorie du personnel. Cela faisait décidément longtemps que l'on n'avait vu une telle mobilisation.

Tout a commencé le 29 mai par un appel d'une heure des organisations syndicales, extrêmement bien suivi. Il faut dire que le mécontentement couvait déjà depuis un certain temps sur les salaires. L'augmentation des bénéfices de la Cogema (700 millions en 1993, 841 millions en 1994 et 1,15 milliard prévu pour 1995), le fait que les dividendes des actionnaires avaient connu une hausse de 30 % en 1994 et que les dix plus hauts salaires de la Cogema s'étaient accordé une augmentation de 11 % en 1993, et de 5 % en 1994, donnaient des aigreurs à beaucoup.

Puis, le 8 juin, une assemblée générale devant les grilles s'est transformée en piquets de grève, sous la pression des 600 salariés présents. Les syndicats n'en demandaient pas tant, mais ils ont suivi. La revendication avancée était de 1 000 F d'augmentation pour tous, au lieu de 1,7 % proposé par la direction.

Les syndicats ont suspendu la grève le 9 juin car le directeur annonçait des négociations à Paris, et ne voulait pas de négociations sous la pression !

Le mercredi 14 juin, les piquets de grève étaient à nouveau en place. Le soir même, 12 salariés étaient assignés devant le tribunal pour le lendemain. Essentiellement des délégués, sauf un salarié. Une centaine d'entre nous accompagnaient nos camarades au tribunal, qui s'est prononcé pour la levée des piquets au nom de l'éternelle liberté du travail.

Lire également une lettre d'un de nos lecteurs, page 14

Les jours suivants, après la levée des piquets, de nombreuses manifestations regroupant environ 600 personnes se déroulèrent dans Cherbourg, rompant avec les traditionnelles manifestations plan-plan. L'animation et les slogans étaient au rendez-vous, ainsi que le soleil…

De nombreux salariés faisaient grève pour la première fois, et découvraient à la fois la solidarité entre grévistes ainsi que les méthodes peu glorieuses des chefs et de la direction. Par exemple, celle-ci a envisagé à plusieurs reprises de forcer les piquets de grève. Une fois en demandant aux cars de passer en force ! Nos camarades qui s'occupent de la sécurité refusèrent d'ouvrir les portes, et la direction a reculé. Elle a alors demandé aux cadres de rentrer en force, ce qu'ils ont également refusé.

Les brimades de certains chefs ont également été fort peu appréciées : ainsi, certains d'entre nous avaient été requis pour assurer la sécurité de l'usine. Un bus les a conduits au site, où ils apprirent qu'ils n'étaient plus requis. A eux, s'ils étaient grévistes, de rentrer à pied chez eux, car il n'y avait bien sûr pas de cars pour le retour… La plupart habitent à au moins 20 km du site.

La seule personne assignée au tribunal et non déléguée était un camarade de couleur. Tout le monde a été choqué par le caractère raciste de ce geste.

Au terme de longues et infructueuses négociations, la grève s'est arrêtée mardi 27 juin. Les syndicats, paraissant surpris de la fermeté de la direction, n'ont tracé aucune perspective, et ont pris argument des quelques miettes obtenues pour appeler à la reprise.

Une prime unique de 500 F a été obtenue, ainsi que l'intégration d'une prime déjà existante au salaire, les salaires les plus bas revalorisés au 1er janvier 1996 (300 F environ pour une petite vingtaine de personnes), et une grande partie des jours de grève payés ou donnés en congés.

Si nous sommes très loin de ce que nous demandions, nous avons le sentiment d'avoir montré que nous étions de taille à tenir tête à la direction.

Pour beaucoup d'entre nous, cette première expérience de la grève a un goût de revenez-y.

Correspondant LO

Échos des entreprises

Leçon de choses

Delphi-France (ex-ACG) vient d'annoncer un profit net de 377 millions de francs. Et cela après avoir mis de côté un pactole de 300 millions de francs en provisions diverses.

Les patrons ont ainsi gagné 75 000 F sur le dos de chacun d'entre nous en 1994, cela après avoir licencié des centaines d'ouvriers en 1992 et 1994.

Une surexploitation des jeunes travailleurs

Malgré une augmentation de 3,4 % des effectifs de Delphi-France, la masse salariale a baissé. Au même moment, le montant des rémunérations a baissé de 3,2 %.

Cela montre qu'ACG-Delphi a honteusement sous-payé une main-d'œuvre nouvelle et jeune, notamment en multipliant les CDD.

Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *Delphi General Motors (Gennevilliers)

Un bilan éloquent

D'après le bilan social, en 1994, et quel que soit l'emploi occupé chez AT & T-GIS, le salaire des femmes était toujours inférieur au salaire des hommes. Les différences vont de 700 F pour une ouvrière à 9 000 F pour les cadres. A chaque fois qu'un homme gagne 1 000 F, une femme n'en gagne que 725…

L'égalité ne fait visiblement pas partie de leurs « valeurs communes » !

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *AT & T-GIS (Massy - La Défense)

L'amiante tue

Nos patrons semblent se préoccuper aujourd'hui des dégâts de l'amiante. En Raffinerie, c'est essentiellement au niveau des calorifuges que l'amiante a fait des dégâts. Ce sont surtout des travailleurs d'entreprises d'isolation qui sont touchés par les maladies de l'amiante. Des salariés de Total ont aussi été touchés, quelques cas d'asbestose ont été recensés ces dernières années.

L'amiante est encore présente en Raffinerie. Sur certains chantiers on l'a enlevée, sur d'autres on la repère. Mais nos patrons ne peuvent pas nous dire quand il n'y en aura plus.

Les maladies de l'amiante risquent de faire encore de nombreuses victimes parmi ceux qui ont travaillé à la Raffinerie, sans que cela empêche nos patrons de dormir…

L'amiante est dangereuse, il y a urgence, mais la direction fait preuve d'une désinvolture criminelle.

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Total (Le Havre)

La Poste apprentie Picsou ?

La Poste cherche des apprentis. Au terme de « l'apprentissage », un diplôme sera délivré et peut-être… une embauche.

Quand on sait ce que veut dire promesse d'embauche dans la bouche de nos directeurs, cet « apprentissage » ressemble à s'y méprendre à un nouveau truc pour avoir de la main-d'œuvre pas chère.

Facteur… mais pas à La Poste

Un jeune qui sera en « apprentissage » à La Poste aura au bout du compte un joli diplôme et probablement pas de boulot.

Mais c'est sûr qu'un diplôme d'apprenti facteur lui sera très utile pour trouver du travail ailleurs qu'à La Poste !

Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *PTT (Paris 17e)

A La Redoute et dans la vente par correspondance

LA REPRISE DU TRAVAIL APRÈS ONZE JOURS DE GRÈVE

La grève à La Redoute, comme dans les autres entreprises de Vente Par Correspondance, a pris fin le lundi 26 juin. Elle avait démarré suite aux appels des syndicats à des débrayages pour soutenir leurs représentants dans les négociations salariales annuelles qui s'ouvraient.
D'habitude, les propositions patronales passent, parfois après quelques barouds d'honneur syndicaux. « *C'est la première fois en 25 ans qu'elles échouent* », déplore le secrétaire général du syndicat patronal de la VPC. Cette année les débrayages ont eu du répondant, et les directions syndicales ont appelé à de nouveaux débrayages le lendemain des négociations, le 14 juin.
L'unité des sept syndicats pour appeler, le renouvellement de l'appel le lendemain du premier débrayage, la possibilité pour quelques militants de base de réunir les ouvrières qui débrayaient à La Redoute-Martinoire, l'invasion de la salle de négociation par une manifestation syndicale de 200 à 300 salariés des 3 Suisses, tout cela a fait que quelques milliers d'ouvrières et d'ouvriers des deux principales entreprises de la VPC sont entrés en lutte.

AFP

LE SENTIMENT D'AVOIR RELEVÉ LA TÊTE

Dans ces grandes entreprises aux conditions de travail très dures, la plus grande partie des ouvrières des chaînes de confection et de conditionnement des colis sont payées au SMIC ou en dessous. Ce sont les primes et notamment la VP (Valeur Personnelle) ou « côte d'amour » auprès de la chef, qui font passer le salaire un peu au-dessus.

A La Redoute, une grande partie du personnel travaille sous contrats spéciaux de 30 ou 20 heures hebdomadaires. Et des centaines d'autres, les plus jeunes, sont tout simplement intérimaires, parfois depuis 5 ans, 7 ans ou plus !

Le travail y est épuisant. Ce sont plusieurs tonnes par jour que manipulent les ouvrières, le plus souvent en courant, sous la pression de petites chefs qui se font souvent bêtement les interprètes hargneuses des ordres des chefs de secteur, masculins, eux.

La grève de onze jours a apporté peu sur le plan financier. Après le troisième jour de débrayage et de grève, les directeurs de la VPC lâchaient 1,7 % d'augmentation au lieu de 1,2 % proposé initialement (soit 60 F), une augmentation de 150 F minimum, une clause de sauvegarde des salaires bruts de 80 000 F annuels et une prime de reprise du travail de 1 000 F.

Bien sûr, l'augmentation de la TVA va engloutir l'augmentation du salaire, et la prime de reprise ne couvre qu'environ la moitié du coût de la grève pour les salaires les plus bas. Mais tous les ouvriers et surtout toutes les ouvrières qui ont participé activement à la grève en sont sortis avec fierté, avec le sentiment d'avoir fini de courber la tête dans l'espoir de faire embaucher la fille ou la cousine, fini de subir les pressions des petites chefs, d'en avoir fini avec le respect devant les « messieurs aux chaussures de luxe ».

Aux piquets, dans les face-à-face avec les cadres, la colère rentrée et accumulée a explosé. Quand les camions ont avancé en touchant les grévistes de leurs pare-chocs, moteurs à plein régime, sous le regard hargneux des chefs et des huissiers, beaucoup d'ouvrières ont eu très peur, et dit qu'elles avaient tenu en pensant à leurs parents qui avaient lutté et à leurs enfants pour qui elles le faisaient.

FLÉCHISSEMENT SYNDICAL

Si la grève n'a pas apporté grand-chose financièrement, c'est que la direction a senti dès le départ que les responsables syndicaux n'étaient pas prêts à tenir au moins autant que les travailleurs.

Le premier débrayage a eu lieu mardi 13 juin. La grève à La Redoute-Martinoire a réellement commencé jeudi 15. Dès le lundi 19, les responsables de la CFDT (majoritaire) tentaient de faire lever les piquets de la Martinoire « *pour prouver notre bonne volonté à la direction* » ! Devant le refus de beaucoup des ouvrières et ouvriers du piquet, ils sont allés demander des urnes à la direction pour tenter – sans succès – de faire voter à bulletins secrets… Les urnes se sont transformées en poubelles les jours suivants.

Les responsables CFDT ont alors changé leur fusil d'épaule et ont commencé à organiser des manifestations à Roubaix, avec les autres grévistes de la VPC, et des renforts de piquets pour aider les employés du siège à entrer dans la grève, et faire pression sur la direction.

Mais c'est toujours « *la direction* », « *M. Tefra* », « *la négociation* », qui revenaient dans leur discours. Mais que, par exemple, la relève des ouvriers aux quatre piquets de grève de la Martinoire ne soit pratiquement pas prévue, surtout la nuit, que les grévistes ne soient pas prévenus à l'avance des actions et réunions proposées, que la commande des sandwiches fournis par la municipalité socialiste ait souvent été oubliée, que des orchestres n'aient pas pu venir le 21 à cause du refus de louer au nom du CE un groupe électrogène, tout cela a pesé sur les grévistes.

Jeudi 22, la pression concertée des « médiateurs » de l'inspection du Travail et des principaux syndicats pour lever les piquets, « *pour faire preuve de bonne volonté* » afin d'entamer de nouvelles négociations, a donc fini par aboutir à une faible majorité parmi la cinquantaine de grévistes présents, alors que tout le monde n'était pas encore revenu de manifestation. A 18 h les piquets allaient être levés,

LO

ATOCHEM
Pierre-Bénite (Lyon)

TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

LO

Les travailleurs d'Atochem à Pierre-Bénite, près de Lyon, ont entamé lundi 26 juin leur troisième semaine de grève pour 1000 F d'augmentation et des embauches. Depuis trois semaines, la production ne sort plus, car les travailleurs postés sont presque tous en grève.

La semaine précédente, le patron a multiplié les tentatives pour essayer d'intimider les grévistes ou les diviser, sans succès. A plusieurs reprises, il a essayé de forcer les piquets de grève pour faire rentrer des camions dans l'usine. Comme cela n'aboutissait à rien, vendredi 23 juin, il a fait citer 14 grévistes devant le tribunal des référés. Une trentaine de travailleurs les y ont accompagnés, et se sont opposés à la proposition d'un médiateur, transmise par les avocats. Car ils pensaient que leurs revendications sont claires et qu'il n'y a pas de raison de les modifier.

La direction a aussi essayé de dresser les non-grévistes contre les grévistes, en mettant en chômage technique une partie de ceux qui ne se sont pas déclarés en grève (employés, ou ouvriers en journée). Là aussi, ce fut un coup d'épée dans l'eau, les non-grévistes ayant manifesté de la solidarité vis-à-vis des grévistes et ayant demandé au patron l'ouverture de négociations sans conditions.

Quant aux grévistes, ils ont continué à faire connaître leur grève largement. Lundi 19, ils sont allés voir les travailleurs d'ATO Balan (à une trentaine de kilomètres de Lyon). Le lendemain, ils se sont adressés à la population de Pierre-Bénite, sur le marché. Et vendredi 23, ils ont essayé – en vain – de « coincer » Deleuze, n° 2 d'Atochem, qui devait faire une conférence de presse sur le chlore dans un grand restaurant lyonnais. Ce monsieur n'a dû qu'au hasard d'une conférence annulée de ne pas les voir.

Alors, le moral reste bon, d'autant que des débrayages ont eu lieu dans plusieurs autres usines du groupe (à Saint-Fons, Serquigny, Mons, Gonfreville…) et qu'il y a régulièrement des délégations de soutien d'autres travailleurs de la région lyonnaise.

Correspondant LO

mais la direction annonçait qu'elle voulait maintenant que le travail reprenne pour reprendre la négociation ! La manoeuvre a démoralisé quelques grévistes, mais a fait monter la colère et la détermination d'un cran chez ceux qui voulaient tenir.

Vendredi 23, 420 ouvrières et ouvriers étaient entrés « pointer » non-grévistes, avant de ressortir faute de travail, sur les 1 200 habituellement (sans compter les intérimaires renvoyés chez eux). La grève était encore largement majoritaire.

Les quatre piquets de grève s'étaient renforcés dans la nuit et avaient commencé à mieux s'organiser grâce à l'initiative des travailleurs eux-mêmes.

Quand le prêtre-ouvrier responsable de la CFDT est venu annoncer que le directeur, très dur, presque fasciste d'après lui, avait dénoncé « *la chienlit* » qui bloquait l'entreprise, et lui avait dit personnellement que de nombreux licenciements auraient lieu si le travail ne reprenait pas, cela a bien entendu fait son effet.

Et aucun des travailleurs qui ont pris la parole ensuite, au micro ou dans les groupes de discussion qui se sont formés, n'a pu rassurer les travailleurs sur des menaces qui pourraient être réelles un jour, mais qui tenaient bien plus du bluff. La Redoute pouvait-elle licencier 100 ou 200 travailleurs, alors que trois des plus importantes entreprises de la VPC étaient bloquées par les grèves et que les travailleurs de tout le secteur de Roubaix-Tourcoing-Wattrelos commençaient à être en émoi grâce à la durée de la grève ?

Au vote, au piquet principal de la Martinoire, une cinquantaine de travailleurs sont passés du côté de ceux qui voulaient continuer la grève, pour 150 qui sont passés, beaucoup avec hésitations, du côté de ceux qui voulaient reprendre lundi 26 juin.

Comme c'était prévisible, l'annonce de la fin de la grève à la Martinoire a entraîné la reprise dans l'ensemble des autres secteurs de La Redoute et des autres entreprises de la VPC.

Sur l'esplanade verte qui a commencé à se vider, de nombreux travailleurs ont pleuré de rage, d'impuissance, de l'abandon par les syndicats, et de la fin de ces jours de fraternité retrouvée.

Mais cette révolte naissante des travailleurs de la VPC n'est peut-être pas près de s'éteindre.

Correspondant LO

CRAM
Rouen

« LE BLA-BLA-BLA, ON EN A MARRE ! »

La grève commencée il y a plusieurs semaines à la Caisse régionale d'Assurance maladie de Rouen continue. Elle est suivie par plus de 300 personnes, et jeudi 22 juin, nous étions 150 à aller manifester à Paris.

Après un passage au ministère, nous avons été reçus à la CNAM (Caisse nationale maladie). Puis dans l'après-midi, nous nous rendions à la CNAVTS (Caisse nationale vieillesse) en manifestant rue de Flandre où tous les employés de la CRAMIF (Caisse régionale maladie) se sont mis aux fenêtres pour nous applaudir.

Dans les Caisses nationales nous avons eu droit à nouveau à des promesses. Vendredi 23 juin, au cours d'une réunion, le « médiateur » B. Bruhnes faisait le forcing pour obtenir une signature des syndicats dans la journée. Mais les propositions ne satisfaisaient toujours pas les grévistes. A 17 h 30, les discussions étaient donc interrompues quand, « coup de théâtre », un nouveau rendez-vous était donné avec la direction de la CRAM à 20 h 30. Les syndicats étaient d'accord, sauf un responsable de la CFDT qui annonça qu'il n'irait pas, *« n'attendant rien de bon des séances de nuit, à l'Assemblée nationale comme dans les grèves »*.

Il était soutenu par trente grévistes alors que la majorité voulait des négociations ; mais l'ensemble prévenait qu'il n'était pas question que les syndicats signent. Sinon, certains auraient *« la tête au carré »* !

En tout cas, une cinquantaine de grévistes restaient toute la nuit pour constater à 2 h 30 qu'il n'y avait rien de plus dans les propositions. Aussi, lundi 26 juin, la grève continuait, une manifestation avait lieu à la mairie de Rouen et l'on attendait les propositions de nouvelles réunions de la direction.

Correspondant LO

nos lecteurs écrivent

• Banquier vautour

Voici l'exemple banal de ce qui arrive quotidiennement à des centaines de travailleurs que de faibles ressources laissent désarmés devant le racket légal des banques.

M. et M^me R., clients de la banque B., se trouvent confrontés à des difficultés financières, causées par des dépenses imprévues et un endettement que cette banque a tout fait pour créer, en leur offrant une possibilité de « crédit dépannage ».

Ils sont autorisés à 3 000 F de découvert et ce jour-là, leur solde de compte fait apparaître un débit de 4 000 F. Le directeur de l'agence bancaire s'est levé de fort mauvaise humeur ce matin, et a décidé de rejeter sans provision cinq chèques qui se présentent : 120, 150, 200, 300 et 113 F. Aussitôt un employé compose un message sur son ordinateur et, quelques minutes après, la machine infernale se met en branle :

– Frais de rejet de chèques : 190 F × 5 = 950 F ;

– Frais d'envoi de lettres d'injonction (une par titulaire) : 180 F × 2 = 360 F ;

– Plus frais de recommandé : 53 F, soit 413 F ;

– Frais de déclaration à la Banque de France : 165 F.

Mais ça ne s'arrête pas là :

– Dans les jours qui suivent, 3 autres chèques, émis avant la réception de la lettre, se présentent et sont refusés : 190 F × 3 = 570 F ;

– Les prélèvements automatiques EDF et téléphone ne sont pas honorés ; frais de rejet : 130 F × 2 = 260 F.

– Un solde d'impôt, qui n'avait pu être réglé, permet au Trésor Public d'émettre un avis à tiers détenteur (soit l'équivalent d'une saisie-arrêt sur salaire) pour bloquer le compte. Celui-ci étant débiteur, cet avis n'est pas redevable, mais la banque perçoit quand même 471 F de frais de dossier !

Les problèmes ne sont pas terminés : ce couple ne parvient pas à régler les chèques impayés dans le délai de 30 jours, et c'est alors 120 F par chèque sous forme de timbres fiscaux qu'ils doivent payer : 120 F × 8 = 960 F.

Mais le banquier-vampire a quand même du cœur, et il propose la mise en place d'un plan d'amortissement amiable de la dette (dette qui d'ailleurs est composée pour moitié maintenant de l'accumulation des frais !) et il n'en coûtera que 300 F de frais de dossier.

Nous ne parlerons pas des agios de découvert à 16,55 % qui seront perçus, ni de l'humiliation de ces personnes qui, n'ayant plus ni chéquier ni carte de crédit, devront venir « mendier » au guichet 100 ou 200 F pour vivre, en étant obligés quelquefois de justifier l'utilisation de cette somme.

En fin de compte, l'addition est lourde pour ce couple en difficulté : environ 4 089 F de frais qui, comparés au coût des 2 ou 3 heures de travail global que la gestion de ce dossier a nécessité, laisse au banquier une substantielle plus-value.

Mais ce qui pourrait encore plus scandaliser dans cette triste histoire, c'est que le même jour, M. E., «gros client», dont les avoirs à la banque avoisinent 6 millions de francs, a besoin de l'actualisation de ses avoirs au 31 décembre afin de rédiger sa déclaration pour l'Impôt Sur la Fortune. Un employé de la banque devra consacrer une heure de travail pour lui donner satisfaction. Les frais de 400 F prévus ne seront pas prélevés car *« il ne faut pas incommoder ce client, il pourrait nous quitter »*. Si l'employé s'indigne, on rajoute : *« Il te fait vivre, après tout »*.

La devise des banquiers est-elle : *« Les travailleurs doivent payer »* ? Les banques trouvent dans la crise une source de profits supplémentaires et contribuent à l'exclusion. Mais dans les banques aussi il y a des travailleurs qui peuvent contribuer à mettre au grand jour ces pratiques scandaleuses.

J.-P. B. (Nantes)

• COGEMA, la grève pour les 1 000 F

nos lecteurs écrivent

Depuis le 9 juin, différentes actions sont menées dans les centres Cogema de La Hague, Marcoule et Pierrelatte pour un rattrapage de 1 000 F par mois pour tous sur le salaire de base.

Filiale du CEA depuis 1976, c'est le premier conflit de cette envergure que la Cogema ait à gérer depuis sa création.

Dans les 3 centres la grève a été particulièrement bien suivie, et des centres comme Marcoule et Pierrelatte ont été complètement bloqués pendant plusieurs jours. Seuls les requis, pour la sécurité des installations, pouvaient rentrer. Ce sont en général des travailleurs postés, même si la direction a abusé de ces ordres de réquisition.

Au début la direction n'a rien voulu savoir et pour toute réponse, à Marcoule, elle a assigné en référé 18 d'entre nous devant le tribunal de Nîmes. Elle a été déboutée mais a fait appel. Parmi les travailleurs assignés, il y en avait même un qui n'avait pas été présent sur le piquet de grève pour la bonne raison qu'il était à la maison, en arrêt maladie depuis la mi-décembre 1994 !

A ce jour, des négociations ont eu lieu mais les propositions de la direction sont loin de la revendication des 1 000 F pour tous. Elles restent ridicules, voire provocantes : 200 F en moyenne + une prime de 500 F.

Après 10 jours de grève, le mouvement a été suspendu sous la pression de la CFDT et du SPAEN (Syndicat professionnel des agents de l'énergie nucléaire, autonomes).

Malgré cela les travailleurs restent très mobilisés. (…) Et suite à l'échec des dernières négociations tripartites du vendredi 23 juin (syndicats, direction, ministères), la grève doit reprendre dès lundi 26 sur les trois sites, et des cars sont affrétés pour aller dire à la direction générale de Vélizy tout le bien que l'on pense d'elle. Et ça promet d'être chaud !

En tout état de cause, quelle que soit l'issue du conflit, il aura fait prendre conscience aux travailleurs de la Cogema que,derrière le masque d'une direction se proclamant «sociale», avec ses beaux discours sur son sens du dialogue social, derrière le papier glacé de *Cogemagazine*, luxueux journal consensuel de la direction, c'est bien à un patron de choc qu'ils ont affaire, et à une direction qui n'a rien à envier à celles des Peugeot, Renault, Chausson, Snecma, etc. Une main de fer dans un gant de velours donc, et ça, tout le monde n'en était pas persuadé. Et c'est ce qui désormais change tout, car il faudra bien qu'elle compte maintenant sur cette nouvelle lucidité des travailleurs.

J.-C. F. (Avignon)

nos lecteurs écrivent

• Attention aux chiffres du chômage

Saussier/Gamma

A partir du 1er juillet les ASSEDIC vont compter à part, en trois nouvelles catégories, tous les chômeurs ayant plus de 78 heures de travail dans le mois (ce qui représente moins d'un mi-temps).

La classification actuelle des demandeurs d'emploi faite au niveau des ANPE comprend déjà des catégories particulières pour les chômeurs en stage, en CES, en maladie de plus de 15 jours ou en CDD (contrat à durée déterminée). Sous prétexte qu'ils ne sont pas disponibles immédiatement pour un emploi, ils ne sont pas considérés comme chômeurs.

Avec la création de catégories supplémentaires, le gouvernement pourra écarter des chiffres officiels du chômage encore plus de chômeurs, qui ne trouvent pourtant que des emplois précaires ou à temps partiel insuffisants pour vivre.

On essaie de faire illusion en trichant avec les chiffres mais on ne peut empêcher chacun de mesurer la gravité du chômage dans son propre entourage, sa région. Pour que cette calamité sociale commence à trouver une issue, ce sont surtout les chiffres des profits des entreprises qu'il faudrait examiner de plus près.

Une travailleuse de l'ANPE

LES HOMMES CONTRE

d'Emilio Lussu

Roger Viollet

Un blessé évacué sur le front italien.

Ce roman d'Emilio Lussu est l'un des rares livres de témoignage sur ce qu'a été la Première Guerre mondiale côté italien, où les champs de bataille des Dolomites contre les Autrichiens ont été presque aussi meurtriers que ceux de la Somme et de l'Aisne, et largement aussi atroces. Ecrit seulement en 1937 et publié sous le titre *Un'anno sull'Altipiano* «Un an sur le haut plateau» il vient seulement d'être traduit en français. Nous sommes entre juin 1916 et juin 1917, dans ces montagnes du Nord de l'Italie où des milliers de soldats italiens sont engagés dans la guerre contre l'Autriche. Au quotidien, c'est un lent carnage qui se déroule. Les lieux sont accidentés, les positions et les manœuvres compliquées, les engagements meurtriers. Tant et si bien que l'alcoolisme fait des ravages, et que les mutilations volontaires voire les suicides deviennent des moyens fréquents d'échapper à l'horreur des combats, et aux suites parfois horribles des blessures.

Les sentiments des soldats par rapport à la guerre sont mêlés. Certains la justifient, comme l'auteur le fit lui-même à l'époque en disant que la victoire des puissances centrales signifiait l'asservissement de l'Italie (pourtant l'appartenance de celle-ci au camp des vainqueurs ne lui permit nullement après guerre d'échapper à la crise... et au fascisme) ; d'autres au contraire sont plus radicaux et dénoncent la guerre. Ce sont ces idées-là qui petit à petit gagnent la troupe. On voit les soldats laisser éclater leur joie à la nouvelle de la mort de leur général, et se rembrunir lorsqu'elle est démentie. Ils en viennent même à essayer de le faire tuer par les balles adverses, hélas sans succès.

Et c'est la mutinerie. Certains parlent de renverser le commandement et de marcher sur Rome. Mais la révolte est jugulée. A nouveau la guerre l'emporte, à nouveau triomphe la mort inutile.

Ce sont des événements auxquels Emilio Lussu participa lui-même en tant qu'officier qu'il nous fait revivre, avec un talent d'évocation certain. Son point de vue sur la guerre n'est pas celui d'un révolutionnaire. Même après la Première Guerre mondiale, il resta un démocrate bourgeois. Il fut membre du Parti Sarde d'Action, qui militait pour une certaine autonomie de la Sardaigne; député de 1921 à 1924, il fut déchu de ses droits parlementaires par le régime fasciste et emprisonné aux îles Lipari. C'est à la suite de son évasion qu'il écrivit ce livre. Auteur également d'autres témoignages sur la montée du fascisme, il fut après la Seconde Guerre mondiale ministre, député puis sénateur. En fait, on connaissait ce livre en France par le film qu'en tira Francesco Rosi en 1970, sous le titre *Les hommes contre*, violent réquisitoire contre la guerre. Le livre est à lire... et le film à voir ou revoir.

Nelly MEYER

Les hommes contre
d'Emilio Lussu
Ed. Austral, 130 F.

QUATRE ROMANS NOIRS

de Tonino Benacquista

La commedia des ratés

Ici le héros s'appelle encore Antonio et, comme on l'aura compris, l'auteur a quelques accointances avec la communauté française d'origine italienne, il nous entraîne cette fois dans une série d'aller et retour entre la région parisienne et un petit village italien. Le lecteur apprendra comment on peut mettre sur pied un miracle religieux et tirer profit de la crédulité d'une population superstitieuse. Il y a bien sûr quelques meurtres sans lesquels un tel roman ne pourrait pas exister mais l'humour est aussi au rendez-vous. La dénonciation de la superstition ne serait pas complète sans une bonne dose d'anticléricalisme, car les caïds du préjugé –l'Eglise apostolique et romaine– n'aiment pas la concurrence...

(Folio n°2615, 30 F environ)

La maldonne des sleepings

Antoine, couchettiste, a pour métier de prendre en charge les passagers des trains de nuit, de régler les derniers détails, de leur procurer un drap ou une couverture supplémentaire. Il est dévoué, Antoine. Mais ce voyage qui conduit son train à Venise va être un des plus mouvementés de sa carrière. Il lui faut bientôt prendre en charge un passager très compliqué, et qui fait l'objet d'un conflit entre plusieurs bandes rivales et quelques services secrets.

Bientôt, Antoine, par solidarité mais aussi par crainte de perdre son emploi, car pour aider son passager il a dû biaiser avec quelques-unes des règles qui font le couchettiste modèle, est emporté, et le lecteur aussi, dans un imbroglio drôle et réussi. En prime, un coup d'œil de connaisseur sur le monde des trains-couchettes Paris-l'Italie, que l'auteur a fréquentés assidûment comme... couchettiste justement.

Indispensable également pour apprendre à faire correctement son lit quand on voyage en couchette...

(Série Noire n°2167, 30 F environ)

Les morsures de l'aube

Il existe à Paris une population marginale qui vit surtout la nuit, parasite les cocktails des beaux quartiers et fréquente les bars et les discothèques jusqu'à l'aube. Il est temps pour elle ensuite d'aller se coucher...

Mais quand un de ces marginaux tombe sur des gens qui gardent en otage son meilleur ami en attendant qu'il ait rempli une mission pour eux, il ne dort plus, ni la nuit, ni le jour. C'est dans ce monde des marginaux noctambules que nous fait pénétrer ce roman. Un peu moins réussi que les deux précédents mais plaisant à lire.

(Rivages n°143, 50 F environ)

Trois carrés rouges sur fond noir

Le héros travaille ici dans une équipe qui a la charge d'installer les tableaux exposés dans des galeries ou des musées, quelques heures avant que le Tout-Paris vienne se pâmer devant les œuvres du dernier peintre à la mode. Une œuvre déclenche des réactions de vandalisme. Le monteur d'expo en fera méchamment les frais mais au moins, il veut comprendre. Ce qui entraîne le lecteur à travers le monde de la peinture contemporaine, avec ses snobs, ses critiques et ses spéculateurs corrompus... car il y en a là comme ailleurs!

(Folio n°2616, 30 F environ)

J.F.

Sommet de Cannes

AU FESTIVAL DU CIRQUE MONÉTAIRE EUROPÉEN

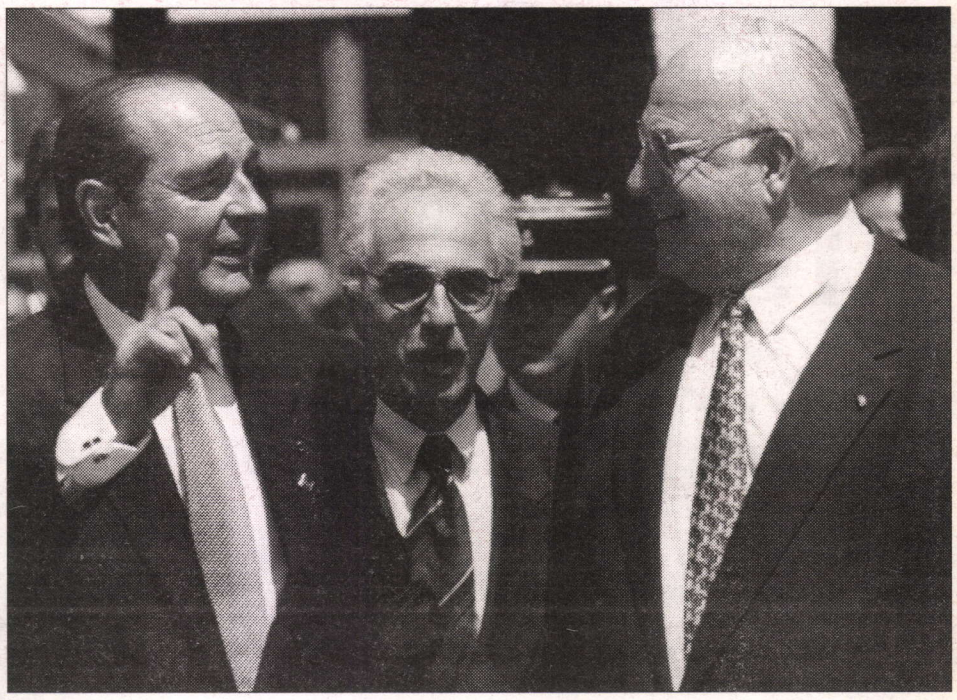

Apeuteguy/Gamma

Tout le monde l'avait annoncé : la première décision du sommet européen de Cannes aura été de… repousser toute décision sur l'union monétaire.

La date du 1er janvier 1997, initialement choisie pour la fixation de parités fixes et irréversibles entre les monnaies concernées, ce qui aurait marqué l'avènement de fait de la monnaie unique, a été jugée « irréaliste » mais… pas formellement abandonnée. Quant à la proposition de repousser cette date au 1er janvier 1999, elle n'a pas été adoptée parce que certains jugeaient cette date… trop proche – dont l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En revanche, ce sur quoi les principales puissances européennes semblent être tombées d'accord, sans toutefois prendre là encore de décision formelle, c'est de restreindre le club des accédants à l'union aux pays les plus riches, tandis que les autres devront se contenter d'un statut associé.

Autant dire que la monnaie unique n'est pas pour demain. D'autant moins que le yo-yo des marchés monétaires, qui avait déjà pratiquement démantelé le système monétaire européen en 1992, ne cesse de dresser les monnaies les unes contre les autres pour le plus grand profit des spéculateurs.

Les grands groupes capitalistes européens, eux, disposent déjà de l'ECU comme unité de compte pour leurs principales transactions. Et le seul fait de leur présence physique étalée à l'échelle de l'Europe protège déjà en partie leurs profits des aléas monétaires. En somme, ils bénéficient des avantages de l'union monétaire, sans avoir eu à attendre Maastricht, ni d'ailleurs à obtenir l'aval des parlements nationaux dans la plupart des cas, et surtout sans avoir à subir les contraintes de cette union.

Car ce sont ces contraintes qui font qu'à Cannes les participants n'ont pu se mettre d'accord que sur l'urgence de ne rien décider. Aucune des bourgeoisies européennes, et surtout pas les plus importantes, ne voit d'un bon œil la perspective de devoir en passer, sur le plan monétaire comme sur le plan économique général, par des instances européennes qu'elles ne contrôlent pas ou tout au moins dont elles devront partager le contrôle avec les bourgeoisies concurrentes.

Aucune de ces bourgeoisies ne souhaite perdre ainsi la possibilité de se servir de son propre appareil d'Etat national et de ses moyens d'action – entre autres monétaires. Chacune voudrait que son Etat puisse continuer comme par le passé, quand cela l'arrange, à faire marcher la planche à billets pour financer des commandes d'Etat, à lui consentir des prêts à taux privilégiés, voire à se servir du contrôle des changes pour peser en sa faveur sur le marché financier. Et, bien sûr, les bourgeoisies européennes ont d'autant plus de raisons de vouloir se garder ces possibilités qu'elles-mêmes sont bien loin de croire aux discours sur cette fameuse reprise économique dont nous abreuvent leurs hommes politiques.

Quant à l'intérêt des peuples européens, qui consisterait à en finir une bonne fois avec toutes ces barrières artificielles qui les séparent, que ce soient celles des frontières ou celles des monnaies, ce n'est bien sûr pas de cela qu'il s'agissait à Cannes.

F. R.

Grande-Bretagne

La fausse sortie de John Major

UNE TEMPÊTE DANS LA TASSE DE THÉ DES CONSERVATEURS

Quand les médias ont diffusé des flashes annonçant la « démission » du Premier ministre britannique John Major, pour beaucoup cela a fait l'effet d'une petite revanche – ceux qui ont cru qu'après seize ans de pouvoir le parti de Major s'était enfin résigné à partir. Mais c'était compter sans les raffinements du système politique anglais ! Toute cette mise en scène n'annonçait pas la démission de Major en tant que Premier ministre, mais en tant que leader de son parti, et donc la ré-élection dans les trois semaines d'un nouveau leader (ou peut-être du même) qui assumerait alors le rôle de Premier ministre.

Il faut quand même bien dire que le fait est exceptionnel. Pour trouver un Premier ministre d'un gouvernement conservateur qui se soit livré à un tel coup de théâtre, il faut remonter à Gladstone, au 19e siècle ! Il est vrai que la situation de Major est elle aussi exceptionnelle. Jamais on n'avait vu un gouvernement conservateur descendre aussi bas sur le plan électoral – au point de ne pas même avoir le soutien d'un dixième des inscrits aux dernières municipales de mai. Jamais on n'avait vu non plus un tel charivari entre factions rivales au sein d'un parti au pouvoir, ni d'ailleurs une telle série d'affaires de corruption, mettant en jeu non seulement les sommets du monde politicien mais aussi ceux de l'appareil d'Etat.

Pratiquement depuis sa réélection inattendue en 1992, Major n'a cessé de se livrer à un jeu de bascule entre les factions rivales de son parti, disant et faisant tout et son contraire dans le but de satisfaire tout le monde, quitte à faire machine arrière de temps à autre lorsque ces concessions l'entraînaient trop loin. Au point d'ailleurs que son régime a fini par donner une image d'hésitation permanente, pour ne pas dire d'impuissance.

Sans doute Major a-t-il jugé que ce petit jeu avait assez duré et qu'à moins de deux ans de la date limite pour les prochaines élections législatives, il était temps de rappeler son parti au sens de ses responsabilités. D'où sa démission qui lui permet de provoquer un plébiscite sur son nom, tout en mettant ses rivaux au pied du mur, en les défiant d'assurer la direction du parti à la veille de ce qui sera sans doute une défaite électorale.

Il s'agit évidemment d'un pari. Mais ce n'est peut-être pas un pari gagné d'avance. Car au point où en sont les Conservateurs dans leur dégringolade électorale, la seule préoccupation des députés qui participeront à cette ré-élection, ce ne sera même plus le sort collectif du parti, mais le sort de leur propre siège, voire les petits « à-côtés » qu'ils se sont aménagés au fil du long règne des Conservateurs. Et dans la panique générale, les promesses les plus démagogiques finissent par être les plus crédibles.

Témoin celui qui est désormais l'adversaire numéro un de Major, John Redwood. Pur produit, comme Major lui-même, de l'écurie personnelle de Thatcher, Redwood était secrétaire d'Etat au Pays de Galles jusqu'à la « démission » de Major. A ce titre il chapeautait l'administration régionale la plus notoirement corrompue par le népotisme des Conservateurs. Qu'importe, voilà Redwood devenu, pour les besoins de son manifeste électoral, champion de la lutte contre toutes les gabegies administratives ! Tout y passe d'ailleurs sur le registre de la démagogie : il promet la baisse des impôts et des dépenses publiques, en même temps que la hausse des dépenses affectées à la Santé, à l'Education, à l'aide à l'accession à la propriété, sans oublier bien sûr la police, les prisons, les tribunaux, l'armée, etc. Et bien sûr il se fait le champion d'un retrait partiel de l'Europe. Bref, aucun des thèmes démagogiques grâce auxquels chaque député conservateur espère, en son for intérieur, regagner son électorat n'est oublié.

C'est pourquoi Redwood a quelque chance de déstabiliser Major lors du premier tour de cette ré-élection. Quant aux vrais prétendants, ils attendent leur heure en manœuvrant dans la coulisse, décidés à n'intervenir que dans les tours suivants, si Major est définitivement mis hors jeu.

Ce qui est sûr, c'est que tout cela a l'air de venir d'une autre planète. Dans le monde réel des classes laborieuses, le chômage continue, de même que les licenciements et le blocage des salaires. Lorsqu'il y a quelque temps le gouvernement avait arrêté la diffusion du « Muppet Show », équivalent local du « Bébête Show », bien des travailleurs avaient protesté. Aujourd'hui que Major le leur sert en direct et grandeur nature, la plupart se contentent de fermer la télé.

François ROULEAU

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995